



Association Intercommunale Familles Rurales

21 rue du Péplu

85620 Rocheservière

mail : transporscolaire@aifr.fr

www.famillesrurales.org/aifr

TRANSPORT SCOLAIRE 2024-2025
CIRCUITS ECOLES PRIMAIRES DE ROCHESERVIÈRE

TRANSPORTEUR : BOURMAUD

ROCHESERVIÈRE A - ALLER LM-JV	
arrêt	aller
ROCHESERVI LE MOULIN NEUF	7h51
ROCHESERVI LA GARDE	7h53
ROCHESERVI LE CORMIER RD 937	7h58
ROCHESERVI LA COINDRIE	8h02
ROCHESERVI LA BOUQUETIERE CAR.	8h07
ROCHESERVI GRAMMONT RD	8h11
ROCHESERVI LA BERNARDIERE	8h15
ROCHESERVI LA DORINIERE	8h20
ROCHESERVI LA TUCHERESSE	8h23
ROCHESERVI EC.PR.	8h35
ROCHESERVI EC.PU.	8h52

ROCHESERVIÈRE B - RETOUR LM-JV	
arrêt	retour
ROCHESERVI EC.PU.	16h45
ROCHESERVI EC.PR.	17h01
ROCHESERVI LE MOULIN NEUF	17h17
ROCHESERVI LA GARDE	17h19
ROCHESERVI LE CORMIER RD 937	17h24
ROCHESERVI LA COINDRIE	17h28
ROCHESERVI LA BOUQUETIERE CAR.	17h33
ROCHESERVI GRAMMONT RD	17h37
ROCHESERVI LA BERNARDIERE	17h41
ROCHESERVI LA DORINIERE	17h46
ROCHESERVI LA TUCHERESSE	17h49

Accompagnatrice de transport (actuellement en arrêt) : COLAS Maryse -

Accompagnatrice de transport RENAUD Isabelle - 07 83 88 73 59
remplaçante : (à prévenir impérativement si l'enfant ne prend pas le car)

RÈGLE DE SÉCURITÉ DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES AGGLO TERRES DE MONTAIGU

Le trajet entre le domicile et le point d'arrêt est placé sous la responsabilité des parents.

A la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CE2 inclus doivent être obligatoirement accompagnés au point d'arrêt par les parents ou toute autre personne de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par eux.

Par dérogation et sur présentation d'une décharge parentale (modèle disponible sur le site Internet de l'AIFR), les élèves ayant 6 ans révolus pourront se rendre seuls à l'arrêt.

Horaires donnés à titre indicatif. MàJ au 20/08/2024
Se présenter au point d'arrêt 5 minutes avant le passage du car.